

**DÉCISIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
(COMITÉ DE TRAVAIL DE TRANSITION)**

(en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique
relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*)

**LE VENDREDI 12 JUIN 2020 rencontre extraordinaire
PAR VISIO-CONFÉRENCE**

AIDE-MÉMOIRE CORRIGÉ

EST PRÉSIDÉE PAR :

Marie-Dominique Taillon, directrice générale

SONT PRÉSENTS PAR VISIO-CONFÉRENCE :

M. Ghislain Plourde, directeur général adjoint

M. Hugo Clermont, directeur général adjoint

Me Julie Brunelle, directrice, Service du secrétariat général, des affaires corporatives et
des communications

Me Sylvie Côté, directrice, Service des ressources humaines

Mme Geneviève Audy, directrice adjointe, Service des ressources humaines

M. Martin Leclerc, coordonnateur, Service des ressources humaines

SONT ABSENTS :

M. Marc-André Petit, directeur général adjoint

Mme France Blouin, directrice générale adjointe

M. Éric Lafrance, directeur, Service des ressources matérielles

M. Gilles Locht, directeur, Service des technologies de l'information

Mme Josée Barrette, directrice par intérim, Service de la formation professionnelle et de
l'éducation des adultes

Mme Sophie Dubé, directrice, Service des ressources éducatives

M. Christian Hinse, directeur, Service de l'organisation et du transport scolaire

M. Christian Couloume, directeur, Service des infrastructures scolaires

Mme Chantal Lizotte, directrice adjointe intérimaire, Service des ressources matérielles

Me Jean-François Primeau, directeur adjoint, Service du secrétariat général, des affaires
corporatives et des communications

Mme Sylvia Vigneault, directrice, Service des technologies de l'information

Mme Johanne Caron, directrice, Service des ressources financières

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance ouvre à 9 h 05.

Représentations de M. Jean-François Labonté, président du syndicat des
employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), accompagné
de Mme Annie Lavoie,

80-DG-2019-2020 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions de la Directrice générale
(Comité de travail de transition) – le 12 juin 2020
Aide-mémoire [suite]

L'ordre du jour est adopté tel que soumis.

81-DG-2019-2020 3. ADOPTION ET SUIVI DE L'AIDE-MÉMOIRE DU 9 JUIN 2020

L'aide-mémoire est adopté tel que soumis.

5. FONCTIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES EXERCÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

82-DG-2019-2020 5.1. PLAN D'EFFECTIFS DES ADMINISTRATEURS 2020-2021

Madame Geneviève Audy présente le dossier.

PLAN D'EFFECTIFS DES ADMINISTRATEURS 2020-2021

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d'effectifs administrateur en vue de l'année scolaire 2020-2021;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité conseil suite à la rencontre du 11 juin 2020;

IL EST DÉCIDÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EXERÇANT LES FONCTIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

1° **QUE** le plan d'effectifs administrateur 2020-2021 soit adopté;

2° **QUE** les membres de la direction générale soient mandatés pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier.

La directrice générale rend et signe la décision selon ce qui précède.

83-DG-2019-2020 5.2. PLAN D'EFFECTIFS DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS 2020-2021

Monsieur Ghislain Plourde présente le dossier.

PLAN D'EFFECTIFS DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS 2020-2021

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d'effectifs des directions d'établissements en vue de l'année scolaire 2020-2021;

CONSIDÉRANT la mise en œuvre des communautés de pratique;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité conseil suite à la rencontre du 11 juin 2020;

IL EST DÉCIDÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EXERÇANT LES FONCTIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

1° **QUE** le plan d'effectifs 2020-2021 pour les directions d'établissements soit adopté;

2° **QUE** les membres de la direction générale soient mandatés pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier.

Décisions de la Directrice générale
(Comité de travail de transition) – le 12 juin 2020
Aide-mémoire [suite]

La directrice générale rend et signe la décision selon ce qui précède.

84-DG-2019-2020

5.3. PLAN D’EFFECTIF DE L’ADAPTATION SCOLAIRE

Monsieur Martin Leclerc présente le dossier.

PLAN D’EFFECTIFS 2020-2021 - PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L’ADAPTATION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d’effectifs en vue de l’année scolaire 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire doit respecter les échéanciers impartis par les conventions collectives;

CONSIDÉRANT QUE le plan d’effectifs respecte le principe de décentralisation dans la méthode d’allocation des ressources;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité conseil suite à la rencontre du 11 juin 2020;

CONSIDÉRANT les représentations de Monsieur Jean-François Labonté, président du syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB);

IL EST DÉCIDÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EXERÇANT LES FONCTIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

- 1° **QUE** le plan d’effectifs 2020-2021 pour le personnel de soutien du secteur de l’adaptation scolaire soit adopté;
- 2° **QUE** les membres de la direction générale soient mandatés pour y apporter les ajustements requis à l’intérieur du cadre financier.

La directrice générale rend et signe la décision selon ce qui précède.

6. FIN DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 9 h 35.

Me Julie Brunelle
Secrétaire générale